

Plaisance-du-Touch, le 4 juin 2026

> Installation illicite de Citoyens Français Itinérants : la Ville pleinement mobilisée

À la suite de l'installation illicite de caravanes sur la zone de loisirs du Lac Soula, les services de la ville de Plaisance-du-Touch sont pleinement mobilisés afin **d'assurer le suivi de la situation** et de **limiter au maximum les désagréments** pour les riverains et pour la collectivité.

Dès la constatation de cette occupation non autorisée, **une plainte a été déposée** et les services de la Préfecture ont été immédiatement alertés. La Ville travaille en étroite coordination avec l'ensemble des autorités compétentes afin que les procédures prévues par la réglementation puissent être engagées.

Par ailleurs, **un dialogue constant est maintenu avec un médiateur mandaté par la Préfecture**, dont le rôle est essentiel pour faciliter les échanges, accompagner la gestion de la situation et favoriser le respect des engagements de chacun.

Dans l'immédiat, **la priorité de la municipalité est de sécuriser le site et de l'aménager au mieux pour garantir les conditions de sécurité nécessaires** et préserver la tranquillité des habitants.

Afin d'empêcher toute nouvelle installation illicite, **des travaux d'urgence ont été engagés** sur le terrain.

La Ville reste attentive à l'évolution de la situation et poursuit son travail en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension et les assure de sa pleine mobilisation.

Contact Presse : **Laurie GARCIA**

Tél. : 07 64 78 18 26

l.garcia@plaisancedutouch.fr

